



HAL
open science

Licence professionnelle Cadre commercial du nautisme

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Cadre commercial du nautisme. 2016, Université de Nantes. hceres-02039377

HAL Id: hceres-02039377

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039377v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Cadre commercial du nautisme

- Université de Nantes

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Technologie

Établissement déposant : Université de Nantes

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Cette licence professionnelle vise à former des cadres commerciaux spécialistes du marché nautique, et en particulier, celui de la navigation de plaisance. Les connaissances développées en matière de démarches commerciales sont renforcées par des enseignements portant sur les aspects juridiques, économiques et fiscaux du secteur du nautisme, mais aussi sur les aspects techniques de la fabrication des voiliers et bateaux « pêche-promenade ».

Les débouchés sont multiples et concernent autant les entreprises prestataires de services nautiques que les entreprises industrielles et commerciales, ainsi que les banques/assurances et certaines administrations. Les diplômés visent des postes de conseillers de vente, de responsables commerciaux, de technico-commerciaux ou de managers intermédiaires.

La formation est proposée soit, en formation initiale classique soit, en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Elle est également ouverte aux demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE). Le cursus inclut 460 heures d'enseignement en présentiel (dont 50 % sont dédiées à des jeux de rôle, des études de cas et des exercices pratiques), 140 heures de projet tuteuré, et une période en entreprise (8 à 10 semaines pour les stagiaires en formation initiale, ou 35 semaines pour les alternants sous contrat de professionnalisation).

Les enseignements ont lieu à l'institut universitaire de technologies (IUT) de Saint-Nazaire, où cette licence professionnelle a été ouverte en 2004. Sur la demande des professionnels, et dans l'objectif de couvrir non seulement le bassin atlantique mais aussi méditerranéen, un partenariat a été signé en 2009 avec l'IUT de Nice.

Synthèse de l'évaluation

La licence professionnelle *Cadre commercial du nautisme* offre une formation spécialisée, dont le contenu correspond parfaitement aux objectifs visés. Elle a été créée en réponse aux besoins des professionnels du secteur du nautisme, et bénéficie, depuis sa création, du soutien de la Fédération des industries nautiques. De plus, elle bénéficie de la certification ISO 9001 du service « Formation continue et d'apprentissage » (SFCA) de l'IUT de Saint-Nazaire, ce qui contribue à une réelle démarche d'amélioration continue.

La formation a tissé un lien assez étroit avec le secteur du nautisme, notamment via les interventions de professionnels (qui dispensent 40 % des heures d'enseignement) et l'accueil des étudiants dans des entreprises du secteur (dans le cadre de contrats de professionnalisation ou de stages). Sur ce dernier point, on note toutefois que la durée du stage des étudiants en formation initiale est en-deçà de la durée minimum fixée dans l'arrêté de 1999 relatif aux licences professionnelles (LP). Quant aux étudiants sous contrat de professionnalisation, leur part dans l'effectif total tend à diminuer de manière non négligeable, sans qu'aucune explication n'en soit donnée.

Si cet effectif total (étudiants en formation initiale et en alternance) a, quant à lui, légèrement augmenté, il reste bien en dessous de la capacité d'accueil annoncée : les effectifs sont faibles, allant de 7 à 12 étudiants, alors même que la formation semble pourtant être en adéquation avec le secteur ciblé. Compte tenu de ces faibles effectifs, il est difficile de se prononcer sur les taux de réussite et d'insertion professionnelle. Cependant, étant donné qu'il s'agit d'une licence professionnelle à faible effectif, qui s'appuie en outre sur un processus de recrutement élaboré visant notamment à ne sélectionner que des candidats connaissant déjà le secteur du nautisme. En revanche, et tel qu'attendu, les diplômés en activité professionnelle s'insèrent clairement dans le secteur du nautisme (mais les postes occupés ne sont pas précisés dans le dossier).

De manière générale, il est regretté que le dossier omette certaines explications sur le fonctionnement global de la licence. Par exemple, il est difficile de se prononcer sur le rythme de l’alternance (le calendrier n’étant pas fourni), sur la place de l’international, sur le suivi de l’acquisition des compétences, sur la part des professionnels dans le conseil de perfectionnement, ou encore, sur la nature et les modalités du partenariat avec l’IUT de Nice. Par ailleurs, des incohérences sont à noter entre certains éléments rédigés dans le dossier et ceux indiqués dans les tableaux de synthèse (tel est notamment le cas des informations données sur les membres de l’équipe pédagogique). Enfin, le dossier est incomplet, le supplément au diplôme n’y figure pas.

Points forts :

- Une formation spécialisée, qui répond clairement aux objectifs visés.
- Une formation bien ancrée dans le monde socio-économique.
- Des diplômés qui s’insèrent pour la plupart dans le secteur du nautisme.
- Une démarche d’amélioration continue dans le cadre de la certification ISO 9001.

Points faibles :

- Pour les étudiants en formation initiale, une durée de stage inférieure à la durée minimum fixée dans l’arrêté de 1999 relatif aux licences professionnelles.
- Des effectifs bien en dessous de la capacité d’accueil.
- Un taux de réussite en dessous de ce qui pourrait être attendu compte-tenu des caractéristiques de cette LP.

Recommandations :

- Il conviendrait d’étendre la période en entreprise des étudiants en formation initiale, afin de respecter la durée de stage comprise entre 12 et 16 semaines pour les licences professionnelles.
- Il serait nécessaire de s’interroger sur l’attractivité de la formation et, plus précisément, sur les raisons du faible effectif et de la baisse de la proportion des étudiants en contrat de professionnalisation.
- Il serait utile d’analyser finement les raisons des échecs et de proposer un dispositif d’accompagnement pour aider les éventuels étudiants en difficulté.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Cette licence professionnelle vise à former des cadres commerciaux spécialistes du marché nautique, et en particulier, celui de la navigation de plaisance. Elle se centre principalement sur le développement de connaissances et compétences en lien avec l’environnement des activités nautiques, les outils de gestion et production, la démarche mercatique et les techniques commerciales.</p> <p>Elle est proposée en formation initiale ou en alternance sous forme de contrats de professionnalisation, mais aussi dans le cadre d’une VAE. Elle inclut 460 heures d’enseignement en présentiel, 140 heures de projet tuteuré et une période en entreprise. Les étudiants en contrat de professionnalisation passent 17 semaines à l’IUT et 35 semaines en entreprise (le rythme de l’alternance n’est toutefois pas précisé). Ceux en formation initiale réalisent un stage d’une durée comprise entre 8 et 10 semaines ; ce qui est en deçà de la durée minimum spécifiée dans l’arrêté sur les LP.</p> <p>Les unités d’enseignement composant la structure de la formation répondent aux objectifs fixés, à savoir former des commerciaux dans un domaine bien précis, celui du nautisme. En effet, elles s’inspirent grandement des formations destinées aux professionnels du secteur.</p>
---	---

<p>Environnement de la formation</p>	<p>Cette LP a été créée en réponse aux besoins des professionnels du secteur du nautisme, et est soutenue depuis sa création par la Fédération des industries nautiques. Au départ centrée sur le bassin atlantique, elle a vocation, dans un avenir non défini, à couvrir l'ensemble des côtes françaises, voire même certaines côtes étrangères à proximité. C'est d'ailleurs dans cette perspective que, depuis 2009, un partenariat existe avec l'IUT de Nice. La nature et les modalités de ce partenariat ne sont toutefois pas précisées dans le dossier.</p> <p>Le lien avec l'environnement socio-économique se fait, de plus, par l'intervention de professionnels du secteur dans la formation, ainsi que par la présence des étudiants en entreprise.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Le dossier n'est pas très clair sur la composition de l'équipe pédagogique : des incohérences subsistent entre les données mentionnées dans le texte <i>versus</i> celles indiquées dans le tableau des intervenants.</p> <p>On note toutefois que près de 40 % des heures d'enseignement sont dispensées par des professionnels, qui interviennent dans les matières en lien direct avec le secteur du nautisme.</p> <p>On note également la présence de deux maîtres de conférences (dont au moins un Professeur associé - PAST) et d'un professeur des universités dans l'équipe pédagogique. Ces trois enseignants sont tous de l'IUT de Saint-Nazaire.</p> <p>Le responsable de la formation est un PAST, qui est aussi administrateur d'une société. Il intervient à hauteur de 60 heures dans la formation, et ce, en lien direct avec son domaine d'expertise professionnelle : la négociation commerciale. Ses responsabilités en termes de pilotage de la formation sont clairement identifiées.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>En 2014/2015, l'effectif comprenait 12 étudiants (six contrats de professionnalisation et six en formation initiale), contre neuf en 2013/2014 (huit contrats de professionnalisation et un étudiant en formation initiale). On note donc une augmentation de l'effectif (mais qui reste loin de la capacité d'accueil annoncée de 24 étudiants), tandis que le nombre de contrats de professionnalisation a diminué.</p> <p>Le taux de réussite était de 100 % en 2011/2012 puis, a chuté à 67 % en 2012/2013, avant de remonter à 86 % en 2013/2014. Les raisons des échecs, qui restent non négligeables pour une LP à faible effectif, ne sont néanmoins pas discutées dans le dossier.</p> <p>Depuis 2010/2011, le taux d'insertion professionnelle est supérieur à 75 % (quatre sur six répondants). Il a atteint les 100 % en 2013/2014 (six sur six répondants). On note, de plus, que ces diplômés en activité professionnelle œuvrent bien dans le secteur du nautisme. Mais on regrette que les emplois/postes occupés ne soient pas mieux décrits dans le dossier.</p> <p>Contrairement aux années précédentes qui comptabilisaient une ou deux poursuites d'études par promotion, aucun diplômé n'a été en poursuite d'études immédiate en 2013/2014.</p> <p>Toujours est-il qu'il est difficile de se prononcer sur ces différents taux, étant donné les faibles effectifs concernés.</p>
<p>Place de la recherche</p>	<p>La place de la recherche n'est pas discutée dans le dossier. Il est supposé que les enseignants-chercheurs (dont un Professeur des Universités) intervenant dans la formation font bénéficier les étudiants de leurs avancées en matière de recherche.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Au-delà de la participation des intervenants professionnels dans l'équipe pédagogique, la place de la professionnalisation transparait dans quatre autres points majeurs. En premier lieu, le soutien apporté par la Fédération des industries nautiques peut contribuer aux contacts avec le monde socio-économique. En second lieu, le contenu ainsi que la pédagogie de la formation sont inspirés des formations destinées aux professionnels du secteur du nautisme, et la moitié des cours dispensés se déroule ainsi sous forme de jeux de rôle, des exercices pratiques et d'études de cas. En troisième lieu, les étudiants sont présents lors des grands événements professionnels du secteur du nautisme. Enfin, les projets tuteurés et les périodes en entreprise occupent une place importante dans le cursus. Ce dernier point est toutefois à nuancer pour les stagiaires en formation initiale, ceux-ci ne passant que 8 à 10 semaines en entreprise.</p> <p>L'établissement a fourni deux fiches RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) qui ne donnent pas exactement les mêmes informations.</p>

<p>Place des projets et stages</p>	<p>D'une part, un projet tuteuré de 140 heures est prévu dans le cursus. Celui-ci donne lieu à un rapport et à une soutenance. Mais aucune information n'est communiquée quant aux attendus et aux modes de suivi de ce projet.</p> <p>D'autre part, les étudiants sous contrat de professionnalisation effectuent 35 semaines en entreprise ; ceux en formation initiale réalisent un stage d'une durée comprise entre 8 et 10 semaines ; ce qui est en deçà de la durée minimum spécifiée dans l'arrêté sur les LP. Dans un cas comme dans l'autre, les missions en entreprise doivent nécessairement toucher aux activités du nautisme et être principalement dirigées vers des activités commerciales. Ces missions sont encadrées par un tuteur IUT et un tuteur en entreprise. Au moins trois rencontres sont organisées entre eux, celles-ci donnant lieu à un compte-rendu établissant les objectifs du stage et pour chaque période, les points forts de la période écoulée et les axes de progrès de la période à venir. Au final, les missions aboutissent à un rapport et à une soutenance.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La formation inclut 50 heures de cours d'anglais, et prévoit l'apprentissage du vocabulaire technique du secteur dans cette langue.</p> <p>A part le point susmentionné, la place de l'international n'est que très peu développée dans le dossier (aucune mention de stages à l'étranger, aucune mention d'accueil d'étudiants étrangers...). Cette formation a, certes, surtout vocation à couvrir les côtes françaises, mais il est pourtant aussi mis en avant la proximité avec certaines côtes étrangères.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le dossier ne fournissant pas de données chiffrées sur les candidatures reçues, il n'est pas possible d'évaluer le taux d'attractivité de la formation.</p> <p>Les modalités de recrutement sont, quant à elles, bien expliquées : le recrutement des candidats se fait <i>via</i> dossier et épreuves écrite et orale devant un jury. Dans le cadre des contrats de professionnalisation, un entretien de sélection avec l'entreprise potentielle est, de plus, organisé.</p> <p>Les recrutés sont titulaire d'un diplôme à Bac+2 (BTS ou DUT) à dominante commerciale. Il est également fait mention de diplômés venant d'une 2^{ème} année de licence générale. Pour autant, il n'est pas fait mention d'un dispositif de remise à niveau pour ce public pourtant <i>a priori</i> assez diversifié. Précisons néanmoins que tous les recrutés doivent impérativement posséder une expérience professionnelle dans le secteur du nautisme et, idéalement, pratiquer une activité nautique pour démontrer du grand intérêt qu'ils portent pour ce domaine.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les enseignements dispensés ont lieu en présentiel, et 50 % d'entre eux mobilisent des jeux de rôle, des études de cas et des exercices pratiques.</p> <p>Toutefois, aucune information n'est donnée quant aux éventuels dispositifs particuliers mis en place pour faire cohabiter les étudiants en formation initiale <i>versus</i> en contrat de professionnalisation, ni pour traiter les démarches de VAE.</p> <p>Egalement, aucun élément dans le dossier ne permet de discuter de l'usage du numérique dans la formation, si ce n'est que la plaquette de la licence (fournie en complément du dossier) indique que les enseignements s'appuient sur l'utilisation des TIC, ou encore, que des outils informatiques et multimédias sont mis à disposition des étudiants.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>La formation inclut sept unités d'enseignement (UE). Mises à part celle dédiée au projet tuteuré et celle qui correspond à la période en entreprise, les UE regroupent plusieurs modules qui donnent lieu, pour chaque, à au moins deux notes sur la base de contrôles continus. Quant aux UE dédiées au projet et aux missions en entreprise, elles sont évaluées sur la base d'un mémoire et d'une soutenance orale. Précisons que si la note obtenue à l'une et/ou l'autre de ces deux dernières UE est inférieure à 10, le jury peut se prononcer sur l'opportunité de retravailler le mémoire et de le soutenir en 2^{ème} session.</p> <p>L'audit interne, imposé dans le cadre de la certification ISO 9001 du SFCA de l'IUT de Saint-Nazaire, permet de garantir la bonne adéquation entre les modalités d'évaluation et les objectifs de la formation.</p> <p>Néanmoins, si le dossier fait bien état des règles de délivrance du diplôme et des crédits (bien que ces derniers ne soient communiqués que dans la fiche RNCP et non pas directement dans le dossier), on peut regretter le fait qu'aucune information ne soit communiquée quant à la composition du jury d'attribution du diplôme.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Aucune information n'est communiquée quant au suivi de l'acquisition des compétences transversales. Dans le dossier, les quelques éléments concernant ce point se limitent à rappeler succinctement que des compétences professionnelles sont acquises lors des missions en entreprise.</p> <p>Par ailleurs, le supplément au diplôme ne figure pas dans le dossier.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le SFCA de l'IUT de Saint-Nazaire est certifié ISO 9001. Ainsi, de nombreux outils, dont notamment un dispositif de suivi du devenir des étudiants, permettent d'inscrire la formation dans une démarche d'amélioration continue. Néanmoins, les modalités exactes de ce dispositif ne sont que peu précisées dans le dossier.</p>

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Un conseil de perfectionnement a récemment été créé ; il s'est réuni pour la première fois en juin 2014. Cela répond à l'une des critiques formulées dans la dernière évaluation de l'HCERES.</p> <p>Ce conseil se réunit une fois par an et est présidé par une personnalité extérieure. Il inclut des enseignants, des vacataires professionnels et un représentant des étudiants. Mais sa composition ne reste que trop sommairement présentée (par exemple, le nombre de professionnels qui siègent dans le conseil n'est pas précisé). En outre, le dossier indique qu'un compte-rendu du conseil se trouve en annexe, alors que celui-ci n'est pas inclus dans les documents transmis par l'établissement.</p> <p>Le SFCA de l'IUT de Saint-Nazaire étant certifié ISO 9001, la formation s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue : les étudiants évaluent, via un questionnaire, les enseignements sur des items précis ; et plusieurs outils de qualité sont mis en place (livret de suivi individuel, fiche d'amélioration, guide annuel de la formation...).</p> <p>En définitive, la formation fait l'objet d'audits internes et externes, dont les résultats sont intégrés dans le processus décisionnel.</p>
---	--

Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ DE NANTES

Nantes, le 30 mai 2016

Haut Conseil de l'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Suivi par : Soizic GOURDEN
Direction des Etudes et de la Vie Universitaire
Soizic.gourden@univ-nantes.fr
+33 (0) 240998407

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation de la Licence Professionnelle : CADRE COMMERCIAL DU NAUTISME

L'université de Nantes remercie l'HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de l'Université de Nantes.

Il n'y aura pas d'observation pour cette formation.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces retours, je vous prie de croire en l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président Formation et Vie
Universitaire

Dominique AVERTY